

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 461 portant révocation d'un ingénieur des Travaux Publics des Colonies.

n° 461

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
3 avril 1943

Numéro JO
n° 9 du 01/05/1943

Date du numéro
1 mai 1943

VISAS

Le Commissaire National aux Colonies, Vu l'ordonnance du 24 septembre 1941, portant organisation des pouvoirs publics de la France Combattante, Vu le décret du 9 mai 1936, portant ré organisation du personnel des travaux publics

Vules décrets des 1er septembre et 18 novembre 1939, relatifs au statut et a la discipline de la fonction publique ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

M. Pierre MINICONI, ingénieur des travaux publics des colonies, est révoqué pour compter du 31 décembre 1942.

Art. 2

Le présent arrêté sera enre gistré et communiqué partout où besoin sera

RENE Pleven.